



# ADAPTATION DU DROIT DES PATIENTS ET DES USAGERS APRÈS L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'exercice des droits des patients et des usagers a fait l'objet d'adaptations permanentes lors de la période d'épidémie de Covid-19.

L'épidémie a ainsi modifié les rapports entre les patients et les établissements, nécessitant des aménagements pour garantir l'exercice de leurs droits, dans le respect des consignes et contraintes imposées pendant la période de confinement, mais aussi lors du déconfinement.

La formation vise à approfondir les connaissances des textes relatifs aux droits des patients, et à enrichir les pratiques institutionnelles des établissements à l'aune des innovations et des retours d'expérience des professionnels.

## OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances juridiques sur les droits des patients et usagers
- Maîtriser les évolutions législatives et réglementaires qui ont modifié l'application des règles applicables aux droits des patients et usagers
- Repérer des pistes pour adapter la politique de droits des patients et des usagers et la politique de gestion des risques et qualité de l'établissement

## CONTENU

Présentation des principes et des évolutions des droits des patients et des usagers

Analyse des droits des patients et des usagers

La représentation et la participation des patients et usagers dans l'établissement

Les aménagements aux droits des patients et des usagers pour prévenir et limiter l'impact de l'épidémie

La politique de gestion des risques en matière de droits des patients et usagers à l'issue de l'épidémie de Covid-19



3 octobre 2022



Paris



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – [formation@fehap.fr](mailto:formation@fehap.fr)

### Prérequis

Connaissances des principes applicables aux droits des patients et des usagers

## PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs adjoints
- Responsables qualité
- Responsables des relations avec les usagers
- Juristes

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- étude de situations
- échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

## INTERVENANTS

- Juriste en droit de la santé - FEHAP
- Directeur-adjoint de la Direction de l'Offre de soins et des parcours de santé - FEHAP
- Responsable qualité d'établissement de santé